

LE PILOTAGE LOGISTIQUE DE CHANTIER

Cette formation aborde la logistique d'un chantier pour mener à bien un projet de construction tant au niveau des flux physiques que d'information.

■ Objectifs opérationnels

- Gérer la logistique d'un chantier pour mener à bien un projet de construction neuve ou de réhabilitation
- Gérer les flux physiques et d'information

■ Public Concerné

- Architectes
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'étude
- Ingénieurs et techniciens en entreprises du BTP
- Chargé d'Etudes de la Maîtrise d'Ouvrage Publique et Privée
- Agents chargés de préparer la passation des marchés et d'en suivre l'exécution
- Juristes
- Gestionnaires
- Acheteurs

🕒 Durée

14.00 Heures **2** Jours

■ Prérequis

Suivre cette formation nécessite une connaissance générale tous corps d'état.

■ Parcours pédagogique

Gestion des flux physiques

- Transferts des produits
- Réduction des actions inutiles
- Réduction des accidents sur site
- Améliorer la qualité de l'ouvrage
- Conditionnements des produits
- Préfabrication
- Chargements/Déchargements sur site
- Mutualisation des moyens de levage
- Mutualisation des moyens de manutention
- Organisation des livraisons
- Stockages
- Plan d'installation chantier (PIC)
- Séparation des flux
- Aires de livraison
- Aires de stockage fixes et éphémères
- Base vie
- Charte chantier propre

Gestion des flux d'information

- Planning préparation décisionnel
- Achats (commandes)
- Gestion des stocks (à flux tendus)
- Désignation des entreprises
- Circuits de validation

Lean Management

- Réduction des surproductions
- Réduction des attentes
- Réduction des temps de transport
- Supprimer les étapes inutiles
- Réduction des stocks

Optimiser la productivité, la qualité, les délais et les coûts

Fiches "process" en fonction des cibles

- Etudes
- Points de contrôle
- Choix des matériaux
- Consultation des entreprises
- Mémoire engageant
- Aide à la préparation du démarrage de chantier

Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'apports de méthodologie, d'utilisation d'outils pratiques pour l'élaboration des fiches "process", ainsi que la réalisation d'études de cas pratiques.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur BTP ou expert en bâtiment TCE.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com